JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART CLISSON 2026

LES 3 TEMPS FORTS :
#1 Samedi 11 & Dimanche 12 Avril 2026 - Salon des Métiers d'Art sous les Halles de Clisson
#2 Du 30 mars au 30 Avril 2026 - Parcours artistique dans les vitrines des commerces de Clisson
Expo-vente des Oeuvres des Métiers d'Art
#3 Du 30 mars au 30 Avril 2026 - Exposition et animations à la médiathèque de Clisson

Date limite pour déposer votre candidature par mail (chloe@joliesvilles.com) :
Dimanche 23 novembre 2025 à 00h
Une réponse vous sera apportée au plus tard le vendredi 5 décembre 2025.

Votre activité (entité morale)

Raison sociale*

Métier d'art *représentant les oeuvres que vous présenterez, correspondant à la liste officielle ci-dessous : https://www.institut-savoirfaire.fr/metiers-art/ressources/la-liste*

SIRET

Code postal

Date d'immatriculation (JJ-MM-AAAA) :

Adresse postale

Lieu d'immatriculation :

Instagram ou Site web

Email

Téléphone

J'atteste sur l'honneur* ☒ exercer cette activité à titre principal* ☒ ne pas faire l'objet d'une procédure collective*

Vous êtes (entité physique)

Nom*

Prénom*

Éléments de communication à transmettre impérativement

- ☐ 2/3 photos de vos créations
- ☐ Une photo de vous en train de créer ou simple portrait de qualité
- ☐ Biographie / Texte de présentation*
- ☐ Autorisation diffusion photo signée*
- ☐ Justificatif d'immatriculation
- ☐ Attestation d'assurance professionnelle

Remboursement auprès de l'entreprise Jolies Villes : Possible en intégralité compte-tenu du délai de rétractation légal fixé à 14 jours à partir de la date de facturation.
Sécurité et responsabilité dde l'évènement organisé par la Ville de Clisson : Il est précisé que chaque créateur sera responsable de son propre stand et de sa marchandise. La Ville de Clisson ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte, de vol ou de dégradations des marchandises exposées.
Le contrat s'établit entre la Ville de Clisson et le métier d'art concerné.

Merci de cocher les cases des temps forts auxquels vous souhaitez participer.

◯ Je souhaite participer au Salon des Métiers d'art

Le salon des Métiers d'art a lieu le Samedi 11 et Dimanche 12 avril 2026 sous les Halles de Clisson de 11h à 19h le samedi et de 11h à 18h le dimanche.
Une inauguration sera prévue à 11h30 le Samedi 11 Avril. Ce salon mettra à l'honneur 41 créateurs d'art.
Le tarif pour participer à ce salon est de **67€ HT.** Chaque emplacement mesure **2m (profondeur) x 3m (largeur)**.
Les Halles étant couvertes et afin d'assurer une continuité visuelle, les protentes/barnums sont interdits.
Durant la nuit du samedi au dimanche, les halles seront fermées par des barrières héras et un gardiennage nocturne sera mis en place par la Ville de Clisson à titre préventif. Il est impératif de bâcher vos productions pour la nuit. Merci de respecter les règles suivantes : aucun affichage sur les poteaux, aucun feu n'est autorisé sous les Halles, bâtiment patrimonial.

MATÉRIELS : La Ville de Clisson propose 2 grilles d'exposition (HxL = 2x1m) et une table plastique (L=1,80m) si besoin par exposant. Si vous souhaitez l'ensemble du matériel ou l'un des deux, merci de l'indiquer dès maintenant :
.....

Si vous ne complétez pas la ligne ci-dessus, nous partons du principe qu'il n'y a pas de matériel à prévoir par la Ville de Clisson.

En cochant cette case, vous vous engagez à être présent(e) durant les DEUX JOURS d'exposition-vente sous les Halles de Clisson. L'accueil et l'installation se fera le Samedi 11 Avril à partir de 9h. Le démontage se fera le Dimanche 12 Avril à partir de 18h. L'équipe JOLIES VILLES sera présente durant tout le week-end. Nous reviendrons vers vous, une fois la sélection faîte, sur les détails d'organisation.

Pour participer aux propositions suivantes, vous devez obligatoirement participer au Salon des Métiers d'art.

◯ Je souhaite participer à titre gratuit au Parcours artistique dans les vitrines des commerces de Clisson

Cette exposition-vente a lieu du 30 Mars au 30 Avril 2026. Le parcours vitrines met à l'honneur des métiers d'Art dans les vitrines des commerces situés dans le centre-ville.

☐ En tant que métier d'art, j'ai compris que le décisionnaire final est le commerce qui m'accueille.

☐ J'ai compris que si je souhaite également déposer des productions à vendre, les conditions de dépôt-vente sont à discuter en direct avec le Commerce. Le Commerce se réserve le droit d'accepter ou de refuser la proposition. Cela ne peut influer sur l'action du parcours de vitrines. Dans tous les cas, rien ne vous empêche de laisser des cartes de visite et d'indiquer à de potentiels clients qu'une vente peut avoir lieu dans un second temps après l'exposition vitrines.

Un repère déambulatoire sera placé sur l'espace public de votre vitrine pour vous identifier en tant que participant aux Journées Européennes des Métiers d'Art.

◯ Je souhaite participer à titre gratuit à l'exposition organisée en médiathèque à Clisson

Cette exposition mettra à l'honneur des métiers d'art du 30 mars au 30 avril 2026.

☐ Dans ce cadre, je propose d'animer un atelier participatif pendant la période de l'exposition.
Chaque atelier sera rémunéré à hauteur de 400€ par la ville de Clisson. Les créneaux d'ateliers seront proposés les semaines du 6 avril et du 13 avril 2026, les jours et horaires seront définis.
Minimum 2h d'atelier.

Tous les exposants en médiathèque ne mèneront pas forcément un atelier. La médiathèque sélectionnera les propositions en fonction de leur nature. La mairie ne prévoit pas d'achat de fourniture/matériel pour l'atelier.
Merci de préciser une description de l'atelier proposé, du nombre de participants maximum et du public attendu (tout public, jeune public (âge minimum requis) ou adulte) :

.....

.....

.....

Si vous êtes sélectionné pour animer un atelier à la médiathèque, vous devrez participer au temps fort «Interludes : ».

> Regards croisés des artisans d'arts réalisant les ateliers en médiathèque le 8 avril de 12h30 à 13h30 : chaque mois, la médiathèque organise un moment culturel sur le temps du déjeuner.
Nous proposons ce temps d'échange avec les 3 artisans d'art qui réaliseront les ateliers JEMA en médiathèque, au cours duquel il sera possible de présenter son métier, son parcours, son processus créatif ou certaines œuvres exposées.

Ville de Clisson
Hôtel de Ville
3 Grande Rue de la Trinité
44190 Clisson

Dossier suivi par Jolies Villes
chloe@joliesvilles.com

J'ai bien compris les conditions de ma participation et m'engage à les respecter.
J'ai compris que mon inscription à l'évènement était soumis à étude et que ce formulaire valait pour contrat uniquement si je suis sélectionné.e.

Le

À

Signature (mention Lu et Approuvé)

Autorisation d'utilisation de photographie

Je soussigné(e).....
Du métier d'Art : .....
SIRET : .....
Siège social : .....

Certifie que je suis libre d'utilisation et de diffusion des photographies transmises à la Ville de Clisson et au prestataire Jolies Villes.
J'autorise la Ville de Clisson et Jolies Villes à utiliser, couper si nécessaire pour les besoins de communication et diffuser les photographies transmises à des fins de communication pour :

> L'exposition à la Médiathèque du 30 Mars au 30 Avril 2026

> Le Salon des Métiers d'Art se déroulant du Samedi 11 au Dimanche 12 Avril 2026,

> Et, dans le cadre du Parcours de vitrines organisé du 30 Mars au 30 Avril 2026,

☒ Sur les affiches destinées au public,

☒ Sur le book destiné au public et aux commerces détaillant mon parcours, ma biographie, mes productions, mes techniques

☒ Sur le flyer destiné au public

☒ Sur le site internet de la Ville de Clisson et sur le site internet des Journées Européennes des Métiers d'Arts (programmation) https://www.journeesdesmetiersdart.fr/

☒ Sur le site internet des partenaires de l'Office de Tourisme du Vignoble nantais

☒ Sur les communications web de type newsletters, réseaux sociaux, etc. de la Ville de Clisson et du prestataire Jolies Villes.

☒ Pour une publication dans un journal de collectif ou de presse

Cette autorisation est valable pour une durée de 7 mois à compter de la date de signature.
Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation et à ma vie privée.
Un crédit photo accompagnera la photo et mentionnera mon nom, le nom de ma société et s'il y a lieu, le nom du photographe.

SIGNATURE
À
Le

Dossier suivi par Jolies Villes
chloe@joliesvilles.com